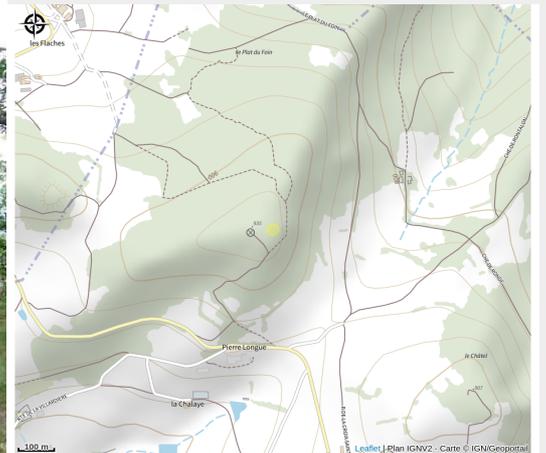


Aire de pique-nique du Signal

Rhône



Crédit photo : (OTIMDL)



Situé à 934 mètres d'altitude, prenez de la hauteur pour pique-niquer ! Sur place, vous trouverez : 2 tables de pique-nique, l'amphithéâtre de 30 places pouvant faire office de sièges, Toilette écologique, table d'orientation et tables de lecture.

Infos pratiques

Categorie : Autres sites recommandés

Description

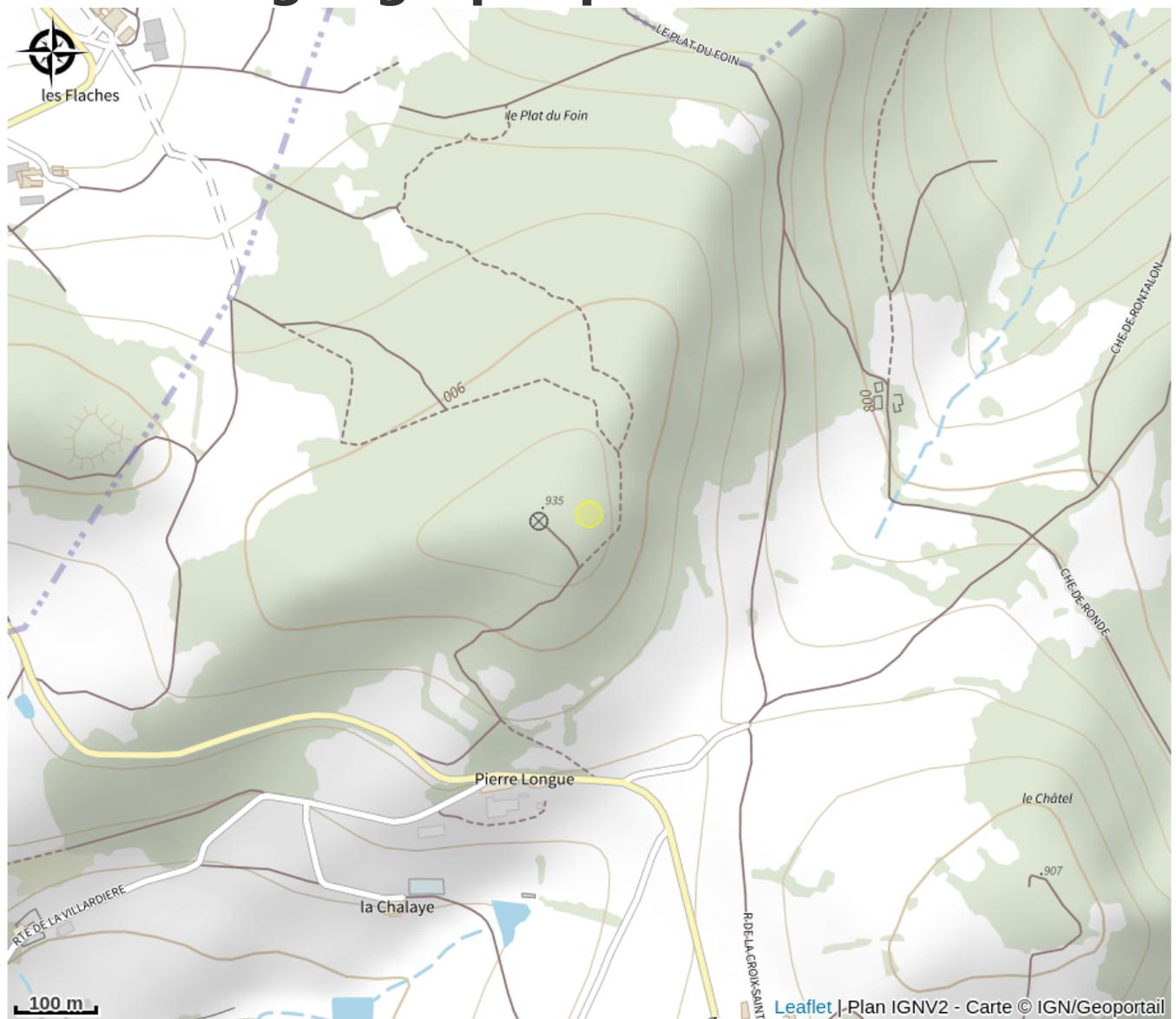
Prenez de la hauteur au Signal à Saint-André-la-Côte. A 934 mètres d'altitude, c'est le point culminant des Monts du Lyonnais, côté Rhône. A cette hauteur, un beau panorama s'offre à vous.

Une table d'orientation est installée sur une passerelle métallique qui surplombe les roches granitiques. Par temps clair, la vue à 180° est ouverte sur les Alpes, le Massif du Pilat et les Monts du Lyonnais.

Un peu plus loin, un amphithéâtre d'une capacité de 30 places et une petite scène sont aménagés. Des tables de lecture permettent aux petits et grands de comprendre les différents paysages qui nous entourent.

Historiquement, c'est au sommet du Signal que le géographe Cassini, chargé par Louis XV d'établir une carte de France, a réalisé une partie de ses repérages. Ses travaux ont servi par la suite à l'élaboration des premières cartes d'Etat Major. La borne Cassini, présente un peu plus loin dans la forêt marque le point de repère géodésique à partir duquel la carte de Cassini fut réalisée en 1758. Ce socle fut édifié vers 1813 par les officiers d'état major.

Situation géographique



Toutes les infos pratiques

Informations pratiques

Ouverture:

Toute l'année.

Tarifs:

Accès libre.

Services:

Animaux acceptés

Accès:

Stationnement sur le parking le long de la D113 en sortant du village en prenant la direction de Saint-Martin-en-Haut. Cheminement à pied en montée sur 800 mètres environ. Prévoir baskets pour l'ascension à pied.

Fiche mise à jour par OTI des Monts du Lyonnais le 22/07/2022

Contact

le Signal

D113

69440 Saint-André-la-Côte

Tél. 04 78 81 82 95

mairie.st.andre@cc-paysmornantais.fr

<https://www.cc-paysmornantais.fr>